

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.  
Ecole Nationale Supérieure de Technologie.

# Projet d'établissement

Projet préparé par :

- Le conseil de direction de l'Ecole
- Le conseil scientifique de l'Ecole.
- Avec la contribution de la cellule d'assurance qualité.
- et la participation de l'ensemble de la communauté (enseignants, travailleurs, étudiants)

Projet approuvé par le Conseil de Direction et le Conseil Scientifique de l'école en date du 19 mars 2018.

Contact :

Secrétariat de la direction

Tel/fax : 023797112

Email : [secretariat\\_direction@enst.dz](mailto:secretariat_direction@enst.dz)

## Mot du directeur

L'Ecole Nationale Supérieure de Technologie boucle en 2017 ses huit années d'existence. Durant cette période, au demeurant, courte pour la vie d'une institution universitaire, des progrès appréciables ont été réalisés en différents domaines. Aujourd'hui, l'Ecole prend du relief et s'affirme de plus en plus en tant que pôle de qualité, œuvrant sans discontinuer en faveur d'un label d'excellence et d'une reconnaissance en tant que tel, à l'échelle nationale comme à l'international. Il s'agit pour nous d'un challenge et d'un homérique défi que la mondialisation et la concurrence imposent et qu'il nous appartient de relever. Une telle entreprise a, indubitablement, besoin en premier chef que la communauté dans son ensemble soit animée du sentiment d'appartenance à l'Ecole, se sente concernée par son devenir, croit en son projet et manifeste une réelle disponibilité à le porter. Dès lors un travail laborieux de sensibilisation et d'explication est à entreprendre. Un engagement de tous, sincère, continu et soutenu, autour de consensus sur les objectifs, sur la stratégie et sur les moyens à mettre en œuvre, est indispensable. Mais pas seulement. Les principes de l'effort, du mérite, et autres valeurs humaines et universitaires, sont à consacrer impérativement. En somme, en l'absence d'un "pacte de l'intérêt général" et sans ancrage de bonnes traditions et de bonnes pratiques au sein de notre communauté, toute notre énergie serait dépensée en pure perte. Raison pour laquelle nous avons fait de cette option une préoccupation centrale.

Pour atteindre ses objectifs, dans le cadre de ses missions, avec une vision globale d'avenir, prometteuse, et une stratégie mûrement réfléchie, l'Ecole mise sur la qualité et la disponibilité de son potentiel humain, qui constitue l'épine dorsale de l'ouvrage. Des formations de mise à niveau et de développement des connaissances et des compétences sont assurées chaque année au bénéfice du personnel afin d'améliorer les prestations des services administratifs et techniques. Le plan de formation, élaboré annuellement, concerne aussi les enseignants chercheurs et les doctorants. Outre l'avancement dans la carrière, il vise l'épanouissement, la progression et une meilleure qualification de l'enseignant dans son activité pédagogique et de recherche. Le corps enseignant de l'ENST est majoritairement jeune, bien formé, toujours en quête de savoir et de perfectionnement, consciencieux et engagé. Ces atouts plaident en faveur d'un processus de progrès dynamique, suggérant que les chances d'arriver à bon port sont à notre portée, ouvrant assurément les voies à un meilleur avenir. En d'autres termes, les conditions nécessaires sont bien réunies-comme de bonnes cultures dans une boîte de Péris- pour espérer des résultats à même de nous permettre d'émarger au registre de l'excellence, pour peu que l'on fasse les bons choix et que l'on adopte les démarches idoines en vue de capitaliser de si précieuses ressources. Il va sans dire qu'une bonne gouvernance est nécessaire pour une œuvre de cette envergure. Eu égard à cet impératif, nous accordons un soin particulier à l'appropriation des outils et mécanismes modernes de gestion et de management.

L'accès à l'ENST pour les nouveaux bacheliers est à recrutement national et se fait sur la base de moyennes assez élevées au baccalauréat. Les critères d'entrée à l'Ecole, son règlement intérieur rigoureux et la discipline en son sein sont autant de facteurs qui favorisent la bonne qualité de la formation et prédisposent les apprenants à la réussite dans leur projet d'études ou professionnel. Afin d'accroître les possibilités de succès escomptés, nos orientations vont dans le sens de l'amélioration continue de l'apprentissage éducatif et scientifique de nos étudiants, placé au cœur de nos préoccupations. Comme le dit si bien Anatole France : « pour digérer le savoir, il faut l'avoir avalé avec appétit ». De ce point de vue, nous encourageons la formation des formateurs et du personnel de soutien dans le domaine de l'ingénierie pédagogique et autres outils pouvant susciter l'enthousiasme et l'envie d'apprendre.

Par la formation de qualité, par la production pédagogique et scientifique, par la créativité et l'innovation, l'ENST se veut être un espace de rayonnement irriguant son environnement socioéconomique en connaissances et en encadrement de valeur, favorisant ainsi le développement et le mieux-être de la société. Dans cette optique, le partenariat et la collaboration avec le secteur de l'industrie et des services, tant public que privé, occupe une place prépondérante dans notre stratégie. En clair, il s'agit d'arrimer l'Ecole aux réalités et aux besoins économiques du pays. Entre autres moyens d'accompagnement pouvant favoriser cet arrimage, nous avons entamé la mise en place de structures jouant le rôle de "facilitateurs" pour la création et l'innovation et aussi celui d'interfaces Ecole-monde de l'entreprise (Fablab, maison de l'entrepreneuriat, incubateur). Par ailleurs, l'Ecole a tissé au fil des années des relations très intéressantes avec bon nombre d'entreprises, assurant de ce fait à nos étudiants des terrains de stages et des possibilités de recrutement, qu'il convient de consolider et de promouvoir d'avantage. Les témoignages de nos diplômés, insérés dans le monde professionnel, et les appréciations élogieuses des responsables d'entreprises nous confortent dans nos convictions que l'ENST est un établissement de qualité qui gagne sans cesse en reconnaissance, appelé à compter dans le concert des grandes écoles. La formation continue, en phase de devenir une activité de tradition régulière en raison d'une demande grandissante, grâce à la volonté et aux efforts considérables consentis par les enseignants et les instances dirigeantes, est un autre indicateur de l'apport de l'Ecole et de l'intérêt qu'elle suscite auprès du secteur utilisateur de son produit, de plus en plus prisé.

Les établissements universitaires de valeur se reconnaissent et doivent leur renommée à la pertinence de leurs programmes pédagogiques et de recherche, à leur production scientifique, à la reconnaissance de leurs diplômés, à la qualité de leur produit de formation et son insertion dans le monde du travail, et enfin à l'impact de tous ces facteurs sur la société. Tels sont les éléments sur lesquels nous avons bâti notre conception pour un futur que nous voulons radieux pour notre Ecole et que nous avons à penser et à préparer à présent. Le sérieux, le mérite, la rigueur, la persévérance, constituent l'essence de notre leitmotiv et le socle de la réussite de nos

étudiants et par conséquent de notre Ecole. Les choix s'évaluant à l'aune des résultats, nous sommes déterminés à engager, avec résolution et ardeur, tous les moyens en notre disposition et intensifier nos efforts pour concrétiser les objectifs d'une feuille de route que nous avons voulue laborieuse, sciemment conçue à hauteur de nos ambitions.

Elaboré après une large concertation, le projet de notre Ecole expose la vision, les objectifs et la stratégie, adoptés afin de guider nos actions dans une dynamique de développement audacieuse, tout en consolidant nos acquis.

*Enfin,*

*Messieurs les responsables, chers collègues, chers partenaires, chers amis de l'Ecole, mesdames et messieurs,*

*“ Ne faites pas trop attention à ce que nous disons, regardez d'avantage ce que nous faisons....Evaluez objectivement et jugez avec indulgence”*

## **I. Historique de l'établissement.**

L'Ecole Nationale Supérieure de Technologie (ENST) a été créée par décret exécutif n° 09-20 du 23 Moharrem 1430 , correspondant au 20 janvier 2009, portant création de l'Ecole Nationale Supérieure de Technologie. L'ENST a ouvert ses portes en septembre 2009 et comptait 200 étudiants.

Les effectifs étudiants ont évolué d'année en année pour atteindre en janvier 2017 le nombre de 965.

L'encadrement pédagogique a connu un cheminement analogue. En 2009, outre le staff dirigeant, la gestion administrative et l'encadrement pédagogique étaient assurés par le personnel de l'USTHB. En 2010, année des premiers recrutements au bénéfice de l'ENST, le nombre d'enseignants était de 25, tous corps confondus. En 2017 le nombre a atteint 93 enseignants, toutes catégories confondues. Il en est de même pour le personnel administratif, technique et de soutien, dont l'effectif global est passé de 29 en 2010 à 89 en 2017.

L'ENST assure des formations dans le domaine des sciences et de la technologie (ST). A sa création en 2009, elle dispensait des enseignements en tronc commun de la filière ST, gérés par la direction des études de la graduation et des diplômes. En 2010 l'Ecole a été dotée de deux départements. L'un en Génie Mécanique et Productique (GMP) et l'autre en Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII). Depuis

septembre 2017, l'Ecole est structurée pédagogiquement en cinq départements ( voir chapitre II)

L'ENST, du point de vue système de formation, a évolué depuis sa création selon le modèle Licence Master Doctorat (LMD). La première sortie de promotion de Licenciés a eu lieu en 2012. Les premiers diplômes de Master ont été délivrés deux années après, soit en 2015.

Depuis l'année 2017, l'ENST a engagé le processus pour s'aligner sur le statut des écoles supérieures, conformément au décret 16-176 du 09 Ramadhan 1437, correspondant au 14 juin 2016. C'est dans ce contexte que l'Ecole a procédé en septembre 2017 à l'ouverture de la première année des classes préparatoires, avec un effectif de 245 étudiants. La formation se décline dès lors en deux phases. Un premier cycle de deux années préparant les apprenants au concours national d'entrée aux écoles supérieures. Le second cycle se déroule en trois années. Il va sans dire qu'une phase transitoire est prévue afin de prendre en charge les étudiants évoluant dans le système LMD, inscrits en L2 et plus.

Durant sa première année d'existence, en 2009, l'ENST était hébergée au sein de l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB). De juillet 2010 jusqu'au mois de juillet 2015, l'ENST a occupé, en location, les locaux du centre de formation de la Société Nationale des Véhicules Industriels (SNVI), sise à Rouiba. En novembre 2014, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a attribué à l'ENST, par décision N° 491 du 08 novembre 2014, toute l'infrastructure du site de Dergana qui abritait auparavant l'institut Biomédical ; l'occupation effective du site a eu lieu en juillet 2015. Dès lors l'Ecole a engagé un projet de réhabilitation des locaux, qui a été approuvé par le ministère de tutelle. Cette opération a permis de remettre le site en bon état et de répondre aux demandes en infrastructures pour les services administratifs, pour les besoins pédagogiques et scientifiques ainsi que pour les espaces dédiés aux activités culturelles et sportives.

En termes d'acquisition d'équipements pédagogiques et scientifiques, l'ENST n'a pas bénéficié d'opérations importantes durant les années 2009 à 2015. Néanmoins, afin d'assurer des enseignements de qualité, en plus des acquisitions de base sur son propre budget, concrétisées par l'aménagement d'un hall de technologie contenant six laboratoires de travaux pratiques, l'Ecole avait accès pour ses étudiants et ses enseignants aux salles de travaux pratiques de l'USTHB et aux ateliers de la SNVI. Depuis son installation sur le site de Dergana, l'Ecole s'est donnée pour objectif majeur d'installer, d'organiser, d'équiper et de développer ses propres structures de formation et de recherche. Outre la préparation des salles pouvant recevoir les équipements, la mise en valeur du matériel existant et les achats de petit matériel sur le budget de fonctionnement, diverses opérations d'équipements ont été inscrites auprès du ministère de tutelle. Certaines sont déjà réalisées et d'autres sont en état d'avancement

appréciable. Ce souci de doter l'Ecole de moyens matériels performants est dicté par sa vocation même d'établissement de formation de qualité dans le domaine de la technologie, à même de contribuer à doter le secteur socioéconomique de personnel hautement qualifié.

## II. Présentation de l'établissement.

L'Ecole Nationale Supérieure de Technologie est une institution publique à caractère scientifique, culturel et professionnel dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS). Ses missions, conformément aux textes règlementaires, se résument par les trois articles ci-dessous cités, contenus dans le décret exécutif 16-176 du 9 Ramadhan 1437, correspondant au 14 juin 2016.

**Art. 19** - *Dans le cadre du service public d'enseignement supérieur, l'école assure des missions de formation supérieure et des missions de recherche scientifique, d'innovation, de veille, de transfert et de développement technologique.*

**Art. 20** – *En matière de formation supérieure, l'école a pour mission fondamentale, dans son (ou ses) domaine (s) de vocation :*

- *d'assurer la formation de cadres hautement qualifiés ;*
- *d'assurer la formation préparatoire des étudiants pour l'accès aux études de second cycle ;*
- *d'initier les étudiants aux méthodes de recherche et d'assurer la formation par et pour la recherche ;*
- *de contribuer à la production et à la diffusion du savoir et des connaissances, à leur acquisition et leur développement ;*
- *d'introduire la dimension innovation, transfert de technologie et entrepreneuriat aussi bien dans la formation que dans la recherche ;*
- *d'initier les étudiants à l'innovation et à l'entrepreneuriat ;*
- *d'assurer la formation au métier d'enseignant au profit du secteur de l'éducation nationale ;*

*En outre, elle peut assurer des activités de formation continue, de perfectionnement et de recyclage au profit des cadres des secteurs socio-économiques.*

**Art. 21** – *En matière de recherche scientifique et de développement technologique, l'école a pour mission fondamentale dans son (ou ses) domaine (s) de vocation :*

- *de contribution à l'effort national de recherche scientifique et de développement technologique ;*
- *de promouvoir le développement des sciences et des techniques ;*
- *de participation au renforcement du potentiel technique national.*
- *de contribuer au développement de la recherche fondamentale et appliquée au sein des entreprises nationales publiques et privées, à travers l'encouragement à l'innovation ;*
- *de participer au sein de la communauté scientifique internationale à l'échange des connaissances et leur enrichissement ;*
- *de promouvoir la production scientifique et encourager l'émulation.*

Nous donnons ci-dessous un aperçu sur l'organisation de l'Ecole.

## **II.1.. Services administratifs centraux :**

\*Direction de l'Ecole.

\*Secrétariat Général.

\*Direction adjointe des Etudes de la Graduation et des Diplômes.

\*Direction adjointe des Relations Extérieures et de la Formation Continue.

\*Direction adjointe de la Post-Graduation.

\*Sous Direction du Budget

\*Sous Direction des ressources humaines.

Les directions sont structurées en services comme indiqué sur l'organigramme donné en annexe.

## **II.2. Structures de gestion pédagogique :**

La première structure de gestion pédagogique est la Direction Adjointe des Etudes de la Graduation et des Diplômes (DAEGD).

Conformément à l'arrêté ministériel numéro 52 du 24 janvier 2018, l'ENST est dotée de cinq départements :

\*Département de la formation préparatoire, rattaché à la DAEGD.

\*Département de Génie Electrique et d'Informatique Industrielle (GEII).

\*Département de Génie Mécanique et Génie de Production (GMGP)

\*Département de Génie Industriel et Maintenance (GIM)

\*Département de Génie Logistique et Transport (GLT).

Des informations concernant les effectifs étudiants et les formations sont fournies en annexe.

Aux entités pédagogiques précitées, viennent s'ajouter deux structures d'appui importantes :

\*Bibliothèque

Le fond documentaire de la bibliothèque, enrichi d'année en année, dispose actuellement d'un nombre appréciable d'ouvrages (2498 titres avec 8162 exemplaires)

couvrant différents domaines d'intérêt dans les disciplines enseignées à l'Ecole. Une documentation plus générale et aussi de culture générale est mise à la disposition de la communauté de l'Ecole.

#### **\*Service Réseaux et Informatique**

Outre le secrétariat, le service emploie 05 ingénieurs et 03 techniciens, spécialisés en informatique.

Ses missions principales sont :

- Gestion informatique du suivi pédagogique des étudiants.
- Gestion du site Web de l'Ecole.
- Gestion et administration du réseau informatique.
- Maintenance du parc informatique de l'Ecole.

### **II.3. Infrastructures de formations pédagogiques.**

L'Ecole dispose de :

- 05 amphithéâtres de 200 places chacun.
- 03 grandes salles de cours de 100 places chacune.
- 31 salles de Travaux Dirigés (TD) de 30 places chacune, en moyenne.
- 12 salles de Travaux Pratiques (TP) d'une capacité de 16 places chacune.
- 02 grandes salles, couvrant une superficie d'environ 500 m<sup>2</sup>, destinées aux ateliers de mécanique pour la formation des étudiants et pouvant servir dans le cadre de prestations de service ou de formations continues.
- 01 bibliothèque de superficies 860 m<sup>2</sup>.
- 01 salle de 50 m<sup>2</sup> est réservée pour héberger un centre d'enseignement intensif des langues étrangères, en cours de réalisation.

### **II.4. Infrastructures de recherche.**

L'opération de réhabilitation du site de l'Ecole a permis de dégager et d'aménager un espace, d'une superficie globale de 700 m<sup>2</sup>, destiné à héberger le future Laboratoire de recherche.

### **II.5. Formation pédagogique.**

Comptant pour l'année universitaire 2017-2018 en cours 965 étudiants, toutes disciplines confondues, encadrés par 89 enseignants permanents, 04 enseignants



contractuels et 40 enseignants vacataires, l'ENST offre encore pendant une période transitoire, dont l'expiration est prévue pour juin 2022, un ensemble de formations résumées ci-dessous :

\* 05 Licences,

\* 04 Masters.

Les détails sont présentés en annexe.

En parallèle, et ce depuis septembre 2017, l'Ecole a lancé une formation en premier cycle, d'une durée de deux années, pour classes préparatoires aux concours des écoles supérieures. La formation en second cycle, s'étalant sur trois années, est prévue pour septembre 2019. Les spécialités concernées sont actuellement en cours d'élaboration au niveau des départements. Elles seront probablement proposées à l'habilitation le mois de mars 2019.

En soutien à l'encadrement pédagogique, sont affectés :

\* 04 ingénieurs de laboratoire, intervenant directement au niveau des salles de Travaux Pratiques.

\*03 techniciens de laboratoire et 01 agent de laboratoire, intervenant directement au niveau des salles de Travaux Pratiques.

\*Les ingénieurs et techniciens en informatique, affectés au service réseaux et informatique, interviennent au besoin pour diverses opérations (réparations, installation de logiciels, montage de TP, etc).

Les programmes pédagogiques sont élaborés avec comme souci de rendre nos offres de formations plus attractives, garantir la qualité de notre produit de formation, intégrer l'objectif de la professionnalisation et de l'employabilité et rechercher sans discontinuer à élever l'Ecole au niveau des institutions de prestige, au label d'excellence.

Les détails sur les effectifs et les formations sont présentés en annexe, sous formes de tableaux.

### **III. Analyse de l'environnement à travers le diagnostic de l'établissement.**

La pertinence d'un projet d'établissement et l'efficacité de la stratégie à mettre en œuvre à propos nécessitent raisonnablement une analyse de l'environnement, interne et externe à l'institution, dans le but de cerner l'état des lieux, les potentialités,

les disponibilités, les besoins, les domaines d'intérêt ...et aussi les difficultés à surmonter. De la sorte on peut identifier les opportunités, définir de manière claire les objectifs, choisir les outils adéquats et adapter les démarches pour atteindre les résultats escomptés.

## **III.1 Sur le plan interne.**

### **III.1.1 Avantages.**

Les atouts majeurs que l'ENST peut faire valoir pour une meilleure qualité dans l'accomplissement de ses missions et son implication dans le développement socioéconomique du pays peuvent se résumer comme suit :

\*Effectifs étudiants raisonnables, relativement réduits dans les années avancées du cursus. Ce qui permet un meilleur suivi pédagogique et plaide en faveur de la qualité de la formation.

\*Un personnel enseignant compétent, engagé et proche des étudiants.

Les sections et groupes n'étant pas trop chargés, les enseignants arrivent à suivre de près leurs étudiants pour une meilleure prise en charge pédagogique.

\*Sélection rigoureuse des nouveaux bacheliers à inscrire à l'ENST.

A titre d'exemple, pour l'année 2017-2018 la moyenne minimale d'accès à l'Ecole est de 15,56 pour le baccalauréat option sciences expérimentales et de 14,31 pour l'option mathématiques et techniques mathématiques. La qualité des étudiants est ainsi bonne dès le début du cursus ; ce qui les prédispose à des études brillantes. Leur motivation pour réussir dans leur projet d'études est par ailleurs un élément important et décisif dans le processus de formation de qualité dont l'ENST peut se targuer, eu égard à la réussite de son produit de formation dans divers concours tels que l'accès aux formations doctorales ou aux recrutements sur le marché du travail.

\*Un taux de réussite appréciable, de l'ordre de 80% en moyenne, reflétant la bonne qualité, la motivation et la persévérance de nos apprenants.

A noter qu'en cas d'échec après un redoublement l'étudiant ne peut plus s'inscrire à l'Ecole. Il est orienté généralement vers d'autres établissements universitaires dans des filières où les moyennes d'accès sont moins élevées.

\*Discipline rigoureuse.

\*Respect rigoureux du temps pédagogique.

\*Les comités pédagogiques (CP) sont très dynamiques.

Ils veillent au bon déroulement des enseignements et prennent en charge, entre autres, à chaque fois que de besoin, l'amélioration, ou parfois la révision, des programmes.

\*Les offres de formation sont élaborées de manière à répondre aux besoins du monde professionnel dans des domaines de technologie bien ciblés.

\*Les stages en milieu socioprofessionnel sont obligatoires dès la première année; ce qui confère à notre formation une touche de professionnalisation appréciable et rend notre produit attractif pour les entreprises.

\*Un parc informatique et des infrastructures notables sont mis en œuvre pour la gestion administrative et pédagogique.

\*Afin de rendre la vie universitaire agréable et permettre l'épanouissement de la communauté, des activités culturelles et sportives sont régulièrement organisées. L'école dispose d'espaces dédiés à cette fin. On peut citer, entre autres, la salle d'éducation physique et de tennis de table, les stades de volley-ball, de basket-ball et de hand-ball. Des clubs sportifs et un club scientifique étudiant, dynamiques, activent au niveau de l'École.

### **III.1.2. Insuffisances à combler.**

Notre souci étant la recherche de l'amélioration en continue, nous apportons régulièrement un regard critique, constructif, sur l'état des lieux afin d'orienter convenablement nos efforts. Sont résumés ici quelques domaines, parmi d'autres, où il est nécessaire d'intervenir.

\*Les offres de formation doivent mettre plus d'accent sur le caractère professionnalisant afin d'améliorer l'employabilité de notre produit.

\*Le suivi de l'insertion professionnelle de notre produit de formation, présentement aléatoire, est à organiser et dynamiser.

\*L'intervention des professionnels de l'environnement socio-économique dans le processus de formation de l'École demeure très timide.

\*L'absence, à quelques rares exceptions, d'implication des cadres du secteur socioéconomique dans la confection des offres de formation et dans l'encadrement est à déplorer.

\*Le faible taux d'encadrement pédagogique dans certaines spécialités est à prendre en charge.

\*Les équipements scientifiques et pédagogiques doivent être au centre de nos préoccupations, eu égard aux spécificités de l'établissement en sa qualité d'Ecole de technologie.

\*L'absence de laboratoire de recherche est à déplorer. Néanmoins, un projet de création d'un laboratoire multidisciplinaire a été déposé auprès de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et Technique (DGRST) en juin 2017.

\*La coopération scientifique nationale et internationale, encore faible, est à développer.

\*Le Site de l'Ecole nécessite des aménagements, des améliorations et un suivi permanent. Un groupe d'ingénieurs informaticiens est à pied d'œuvre, pour ce faire.

\*L'utilisation des Techniques modernes de l'information et communication (TIC) doit bénéficier d'une attention particulière

\*L'absence de centre d'enseignement intensif des langues (CEIL) est à combler. La réalisation d'une telle structure est en cours. L'objectif étant de permettre aux enseignants, aux étudiants et aussi au personnel ATS de développer des aptitudes en langues étrangères (Anglais et Français) à même de les aider dans l'avancement de leur carrière ou leur projet professionnel.

\*La nécessité d'amélioration des outils de gouvernance et de gestion s'impose d'elle même.

## **III.2 Sur le plan externe.**

### **III.2.1 Opportunités.**

Les opportunités incitant au développement ou le favorisant se déclinent sous différents aspects. Nous en présentons ici quelques unes.

\*La vision stratégique du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique incite au rapprochement et à la collaboration avec le secteur socioéconomique. Une panoplie d'outils et de textes réglementaires sont mis en œuvre à ce propos.

\*L'implantation de l'ENST à proximité d'une des zones industrielles les plus importantes de la wilaya d'Alger lui confère une position de choix pour promouvoir et développer des relations privilégiées de collaboration, voire de partenariats, avec le monde de l'entreprise.

\*Les besoins du secteur socioéconomique dictent la nécessité de révision des offres de formation pour favoriser l'employabilité des diplômés.

\*Le partenariat avec les entreprises, en matière de recherche scientifique, est à développer.

\*Les besoins spécifiques de certaines entreprises dans des domaines pointus sont à considérer avec grand intérêt.

\*Les besoins d'innovation des entreprises pour faire face à la concurrence offrent des opportunités de financement de la recherche au niveau des établissements universitaires ou bien au sein de laboratoires mixtes.

\*Les besoins en formation et perfectionnement des cadres et personnels des entreprises et autres entités, que le contexte socioéconomique impose de plus en plus, ouvre des perspectives importantes en matière de formation continue (qualifiante ou diplômante spécifique).

\*La mondialisation nous met en demeure de nous inscrire dans la dynamique de la qualité et l'innovation.

\*La collaboration à l'international est une nécessité impérieuse. Elle figure parmi les priorités de l'Ecole.

\*Des opportunités de collaboration et de promotion de projets sont offertes à travers divers programmes internationaux (ERASMUS, PROFAC+,...) et autres réseaux.

### **III.2.2 Menaces et défis à relever.**

La rudesse de la concurrence scientifique et technique, les exigences du marché du travail, et bien d'autres facteurs, nous mettent face à une série de défis, voire de menaces, si nombreux qu'il est difficile de les énumérer ici. Néanmoins, nous citons quelques uns, qui nous semblent être d'importance.

\*La mondialisation de l'Enseignement supérieur nous oblige de respecter les standards universellement reconnus et de favoriser la qualité et l'innovation, sans quoi nous sommes candidats au déclin scientifique... et plus encore.

\*La méconnaissance, parfois une perception erronée, du rôle des établissements universitaires par l'environnement socioéconomique est un élément handicapant.

\*Les entreprises qui manifestent des prédispositions à une collaboration fructueuse avec les établissements universitaires sont peu nombreuses.

\*Les possibilités de financements hors budget d'Etat sont très peu disponibles. Un effort particulier est à fournir sur ce plan.

## IV. Vision stratégique et valeurs défendues par l'établissement.

L'ENST, en sa qualité d'établissement publique sous tutelle, s'inscrit naturellement dans la politique générale du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. C'est dans ce cadre institutionnel que nous formulons notre propre vision stratégique, les valeurs que nous défendons et les actions à mener pour atteindre les objectifs tracés. Entre autres, les missions de l'Ecole, ses activités, son organisation sous divers aspects ainsi que son interaction avec l'environnement extérieur, sont ici abordés.

Le projet de notre établissement s'articule autour de six principes directeurs :

1. La bonne gouvernance.
2. La qualité de la formation.
3. La promotion et le développement de la recherche.
4. La professionnalisation.
5. La promotion du Label de l'Ecole à l'Echelle nationale et internationale.
6. L'accompagnement des étudiants

### IV.1. La gouvernance.

Il s'agit d'abord de veiller à l'instauration et l'ancrage des bonnes traditions et pratiques universitaires sans lesquelles tout effort de progrès serait vain. Une organisation bien réfléchie, dès lors que l'environnement est assaini pour s'y prêter, est à concevoir en faisant appel aux concepts et outils modernes de gestion et de management. Les moyens que les techniques de l'informatique (internet, TIC...) offrent sont un appui considérable, voire indispensable, pour une bonne gouvernance. Ils constituent pour nous une priorité majeure.

Outre les outils, les valeurs qui constituent le soubassement de notre gouvernance s'articulent autour des principes suivants :

\*Promouvoir les valeurs de transparence, d'équité, de probité, d'éthique et de déontologie, de convivialité, de respect de l'autre, de la responsabilité collective, et autres valeurs humaines universelles.

\*Respecter et faire respecter la réglementation.

- \*Favoriser la Collégialité dans le mode de gestion.
- \*Etre à l'écoute, rester attentif aux préoccupations de la communauté, privilégier le dialogue en permanence et être présent sur le terrain pour mieux s'imprégner des problèmes.
- \*Sensibiliser autour d'un pacte de l'intérêt général.
- \*Faire de l'information et la communication une pratique courante.
- \*Veiller à l'implantation et la promotion des processus d'autoévaluation et préparer les conditions pour les évaluations externes. Il est à noter que l'Ecole dispose, entre autres structures, d'une cellule d'assurance qualité bien dynamique.
- \*Valoriser les ressources humaines par la formation continue, par des mesures d'accompagnement motivantes, par la promotion et la récompense du mérite, par l'évaluation équitable et par l'utilisation rationnelle des moyens. L'action sociale et les activités culturelles et sportives sont aussi à encourager pour un meilleur épanouissement des personnels, qui se traduit forcément par l'amélioration du rendement.
- \*Optimisation et rationalisation des moyens financiers, en ciblant les priorités et les opérations en relation directe avec le projet de l'établissement.
- \*Développer les prestations de service, tels que les formations continues ou les expertises, génératrices d'apports financiers au bénéfice de l'Ecole.
- \*Généraliser et intensifier l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. A terme, leur utilisation devrait être dans le quotidien de manière naturelle et faire partie des us.
- \*Encourager l'utilisation des plates formes et logiciels open-source.
- \*Œuvrer à doter l'Ecole d'un service des réseaux et Informatique performant.
- \*Accorder un soin particulier au site web de l'Ecole.

## **IV.2. La qualité de la formation.**

Le souci majeur de l'Ecole est l'amélioration en continue de la qualité de la formation, avec l'excellence comme finalité. Les orientations générales à cet effet se déclinent en résumé comme suit :

- \*Révision des programmes, à chaque fois que de besoin, en vue de leur adaptation aux exigences du marché du travail et de la mondialisation. Le but étant de favoriser l'employabilité, de s'assurer de la reconnaissance de nos diplômes et compétences à

l'international et aussi de faciliter la mobilité à l'échelle nationale comme vers l'étranger. Nos formations doivent par ailleurs s'adapter aux standards internationaux.

\*Flexibilité des contenus pédagogiques pour permettre l'adaptation aux changements et développements présents et ceux prévisibles au futur. Il s'agit en d'autres termes d'être au diapason d'une modernité sans cesse en évolution.

\*Respect du temps pédagogique.

\*Promouvoir la formation pratique et professionnalisante.

### **IV.3. La recherche.**

La recherche, catalyseur du développement, par la création et l'innovation, est une des missions principales des établissements universitaires. La performance et l'efficacité de la recherche sont tributaires de certains principes fondamentaux universels qui président son organisation et ses activités. On cite, entre autres :

\*Un personnel qualifié.

\*Des infrastructures adaptées.

\*Des équipements modernes.

\*Thèmes de recherche d'actualité.

\*Choix de thèmes pouvant répondre aux préoccupations sociales et économiques, suivant des axes directeurs en Synergie avec les politiques nationales.

\* Suivi régulier des activités de recherche scientifique et technique à l'échelle nationale et internationale.

\*Implication du secteur socioéconomique.

\*Coopération inter-laboratoires.

\*Recherche des opportunités de financement externe.

\*Bilans et évaluation interne sur des périodes régulières.

### **IV.4. La professionnalisation.**

De prime abord, il est question d'adapter nos offres de formation aux besoins du marché du travail, en ciblant les options les plus porteuses en matière d'employabilité ou d'entrepreneuriat. Les options retenues sont résumées ci-dessous :



\*Favoriser l'apprentissage pratique par l'enrichissement, la mise à niveau et la modernisation des travaux pratiques, ainsi que la multiplication des stages et visites en entreprise.

\*Impliquer les cadres du secteur socioprofessionnel dans la confection des programmes et dans l'activité pédagogique de l'Ecole.

\*Promouvoir le savoir faire, l'innovation et l'esprit d'entrepreneuriat.

\* Promouvoir l'apprentissage des Langues étrangères et l'utilisation des Nouvelles Technologiques de l'Information et de la Communication (TIC).

## **IV.5. Promotion du Label de l'Ecole à l'Echelle nationale et internationale.**

### **IV.5.1 A l'échelle nationale.**

L'objectif principal est d'ériger l'Ecole au rang des établissements universitaires les plus prestigieux à l'échelle nationale. Pour y parvenir divers aspects sont à considérer.

\*La qualité de la formation.

\*La production scientifique.

\*La collaboration avec les établissements universitaires de profils similaires.

\* La mobilité des enseignants et des étudiants.

\*La participation aux diverses manifestations (scientifiques, culturelles et sportives).

\*L'insertion professionnelle.

\*La réussite du produit de formation aux concours d'accès à des formations de haut niveau (Doctorat...).

Nul besoin de dire que la réussite d'un tel projet nécessite des moyens d'accompagnement adéquats. Raison pour laquelle l'Ecole a dégagé les infrastructures nécessaires pour héberger, entre autres, des laboratoires de recherche, des laboratoires de travaux pratiques et des ateliers. Des opérations d'équipement de ces structures sont engagées pour répondre aux besoins en matériel. Un centre d'enseignement intensif des langues étrangères et une maison de l'entrepreneuriat viennent en appui au processus.

## IV.5.2 Sur le plan international.

Les principaux objectifs visés sont l'épanouissement scientifique, le développement technologique et enfin le rayonnement de l'Ecole à l'international. Dans cette optique, nous avons adopté des orientations pouvant contribuer efficacement à atteindre de tels buts.

\*Adapter les programmes pédagogiques et les axes de recherche aux standards internationaux.

Une telle opération est un élément facilitateur pour des perspectives de mobilités, de cotutelles de thèses, de co-diplômation et même de doubles diplômes.

\* Renforcer l'internationalisation sous forme de coopération ciblée.

\*Encourager l'organisation, ou la co-organisation, et la participation aux rencontres scientifiques internationales.

\*Favoriser la mobilité des enseignants et des étudiants.

\*Promouvoir l'intégration des réseaux institutionnels de coopération, ou ceux d'établissements universitaires, et autres forums internationaux.

\*Promouvoir les échanges d'expériences en matière de pédagogie (invitation de conférenciers, accès aux supports pédagogiques étrangers, hébergement de cours...) et en matière de recherche (Favoriser des projets mixtes, le co-encadrement, la co-diplômation....)

\*Encourager les initiatives individuelles, ou de groupe, à établir des contacts, des échanges et des relations avec leurs pairs des universités étrangères.

## IV.6. Accompagnement des étudiants

L'étudiant est au cœur de nos préoccupations. L'accompagner pour la réussite de son projet d'étude et professionnel est pour nous plus qu'un devoir, un impératif. Entre autres dispositions à cet effet, nous citons :

\*Prise en charge, accueil et orientation convenables de l'étudiant dès son arrivée, pour sa première inscription.

\* Mise en place d'un processus de tutorat.

\*Développer le sentiment d'appartenance à l'Ecole.

\*Multiplier les sorties et visites en entreprises.

\*Encourager la mobilité à l'échelle nationale et internationale.

- \*Promouvoir les activités culturelles et sportives.
- \*Préparer les étudiants à la vie professionnelle.
- \*Maintenir le contact avec les anciens élèves de l'Ecole.
- \*Encourager l'apprentissage des langues étrangères.

## V. Objectifs et actions.

Les orientations stratégiques nous dictent de définir des objectifs et engager des actions pour les réaliser. Globalement les objectifs et actions y afférentes se déclinent comme indiqué ci-dessous.

### V.1. Volet gouvernance.

La gouvernance, présidant au devenir de l'institution, est le principal pilier porteur du projet de l'établissement. Elle se doit d'être performante, en phase avec les besoins socioéconomiques et les exigences scientifiques et techniques, au diapason de la modernité, etc. Dès lors, des orientations et des actions s'imposent.

- \*réorganiser et informatiser les services.

Les responsables des différentes structures sont invités à veiller régulièrement au bon fonctionnement de leurs services et à fournir des rapports annuels. Ils sont par ailleurs instruits à l'utilisation des TIC. Le personnel du service réseau et informatique est mobilisé pour appuyer la démarche.

- \*Favoriser l'autonomie de gestion des structures.

Il s'agit de libérer les initiatives et de mettre chaque élément devant ses responsabilités. Chacun étant comptable devant la direction de l'Ecole.

- \*Dynamiser le système de suivi du fonctionnement des services.

Les directions adjointes ainsi que les chefferies des services et départements rendent compte régulièrement au conseil de direction pour tout ce qui concerne la gestion et le fonctionnement de leur structure. Le conseil de direction se réunit ordinairement au moins une fois par mois pour faire le point de situation, débattre de divers problèmes et préoccupations et décider des orientations et actions à mener. Au besoin, une réunion extraordinaire est organisée pour parer aux urgences.

- \*Veiller à la bonne coordination entre les services.

La coordination entre les services est indispensable pour une bonne gouvernance. Tout manquement est signalé lors des réunions du conseil de direction et un rappel à l'ordre est signifié au responsable concerné.

\*Assurer une bonne communication.

A travers la rubrique qui lui est réservée sur le site Web de l'Ecole, chaque service est tenu d'assurer une communication convenable relative à toute opération menée et à tous les textes réglementaires le concernant. Il doit par ailleurs veiller à l'actualisation de l'information hébergée sur le site.

\*Ancrer les valeurs du dialogue, de la convivialité et du bon accueil dans les traditions de l'Ecole.

Ces valeurs sont des éléments constitutifs fondamentaux du corps des bonnes traditions universitaires. Elles bénéficient de notre part d'une attention particulière. Les revendications et doléances légitimes sont prises en charge avec un esprit de concertation, dans le respect de la réglementation. Pour tout différend nous privilégions la voie du dialogue et du règlement à l'amiable. Les organes d'arbitrage (conseil de discipline, commission paritaire...) ne sont sollicités qu'en ultime recours.

\*Veiller en permanence à l'amélioration du site Web de l'Ecole.

Vitrine de l'institution, le site web doit fournir aux visiteurs suffisamment d'informations, en quantité et en qualité, régulièrement actualisées et riches en contenus. Il doit être bien agencé et attractif. Sa gestion et son administration exigent un personnel compétent en la matière, toujours dans l'actualité. Pour répondre à cet impératif, nous veillons au renouvellement et à l'actualisation des connaissances pour cette catégorie de personnel à travers le plan de formation des personnels de l'Ecole.

## **V.2. Volet qualité de la formation.**

Au paragraphe IV.2 nous avons passé en revue les orientations générales que nous estimons nécessaires pour assurer une formation de qualité. Les objectifs et actions, pour la plus part déjà mentionnés dans le dit paragraphe, sont résumés ci-après.

\*Respect du temps pédagogique et discipline.

Les enseignements s'étalent sur 14 à 15 semaines durant le semestre, de sorte que les programmes soient scrupuleusement respectés. Condition sans laquelle les examens de fin de semestre ne peuvent en aucun cas avoir lieu. Les chefs de départements veillent à travers les comités pédagogiques au bon déroulement des enseignements, en coordination avec la direction adjointe des études.

Entre autres mesures réglementaires, une cellule de veille permanente rend compte de l'état d'assiduité des étudiants de manière régulière et attire leur attention sur les absences répétées qui exposent leur auteur à l'exclusion au bout de trois absences non justifiées ou 5 absences même justifiées.

\*Favoriser la professionnalisation et l'employabilité.

Il s'agit en premier lieu de veiller constamment à l'adaptation des offres de formations aux besoins du monde professionnel.

La professionnalisation des profils par l'apprentissage pratique est placée au plus haut niveau de nos priorités. En interne, assurer des travaux pratiques de qualité, en nombre suffisant, avec des équipements d'actualité. En externe, multiplier les stages pour étudiants en ciblant de préférence les entreprises performantes, modernes et à fort potentiel de recrutement. Pour une meilleure visibilité, un processus de suivi du produit de formation est à développer. Dors et déjà une rubrique est ouverte sur le site de l'Ecole pour faciliter les contacts avec les anciens diplômés de l'Ecole et permettre des échanges avec eux.

\*promouvoir la reconnaissance de nos diplômés et compétences à l'international.

Pour le domaine de la technologie en particulier, adapter les offres de formation aux standards internationaux est une condition sine qua non pour un tel objectif. La mobilité des enseignants et des étudiants à l'international est un autre élément plaidant en faveur de la reconnaissance recherchée. Plus généralement, la collaboration internationale est à encourager. A ce propos l'Ecole a initié plusieurs projets dont certains ont déjà donné des résultats probants (Collaboration avec les universités de York et de Laval au Canada, programme Erasmus+ avec l'université de Valenciennes en France...).

### **V.3. Volet promotion et développement de la recherche.**

Compte tenu de son jeune âge et surtout en raison du manque de ressources humaines et de moyens matériels, qu'il fallait d'abord combler au fil des années, l'Ecole n'a pas pu précédemment mettre en place des structures de recherche.

Au fil des années, l'école a recruté du personnel dans différentes spécialités de sorte qu'actuellement elle recèle de potentialités appréciables. Une pépinière de jeunes enseignants chercheurs et doctorants, prêts à s'investir pleinement, encadrés par des professeurs de longue expérience dans le domaine de la recherche, est en attente du démarrage du laboratoire de l'Ecole. Bien entendu, la logistique et le soutien administratif et technique doivent être convenablement assurés pour un meilleur rendement scientifique.

Pour répondre à ce besoin, maintenant que les conditions sont réunies pour pallier aux divers handicaps, nous avons engagé durant l'année 2016-2017 une campagne de réflexion au niveau des départements, en vue de préparer un projet tenant compte des potentialités disponibles au sein de l'établissement. Au terme d'une longue période de concertations et grâce à l'engagement des enseignants, nous avons retenu le principe de la création d'un laboratoire de recherche multidisciplinaire. Dans cette entité seront engagés 70 enseignants chercheurs répartis sur 05 équipes. Les thèmes de recherche intégrés par le laboratoire concernent principalement les domaines suivants :

- Le génie électrique et les télécommunications
- La mécanique et la productique
- L'optimisation et la conception de systèmes industriels
- La logistique et le transport
- Energies renouvelables

Afin de s'assurer d'un bon démarrage du laboratoire et de son développement, il y'a lieu d'examiner les potentialités et de préparer les moyens pour y parvenir. On cite, entre autres :

\* Des infrastructures adaptées.

Pour un tel besoin, nous avons aménagé un espace de 700 m<sup>2</sup> pour héberger les différentes structures du laboratoire (Equipements scientifiques, bureaux, salle de réunions, etc).

\*Des équipements modernes.

Dans le cadre du projet de création du laboratoire, nous avons demandé un budget conséquent pour prendre en charge le matériel commandé par les enseignants chercheurs, consigné dans des fiches techniques détaillées, fournies avec le dossier.

\*Thèmes de recherche d'actualité.

Il est nécessaire d'actualiser régulièrement les connaissances et de pouvoir ainsi faire l'état de l'art en la matière afin d'orienter les projets de recherche dans le sens de la créativité et de l'innovation. Eléments fondamentaux qui demeurent les critères les plus pesants en matière de reconnaissance, d'attractivité et de compétitivité scientifique et technique.

\*Choix de thèmes répondant aux besoins du secteur socioéconomique.

Il est important de valoriser les résultats de la recherche scientifique, en l'orientant davantage vers les besoins de son environnement socio-économique. Il est recommandé de cibler en particulier les secteurs les plus porteurs techniquement et économiquement.

\*Implication du secteur socioéconomique.

En tant qu'utilisateur du produit de formation et de recherche, le secteur socioéconomique est directement concerné par le genre et la qualité de la recherche. Son implication est plus que nécessaire pour améliorer et valoriser les résultats de la recherche. La création de laboratoires mixtes, Ecole-Entreprise, sont à encourager.

\*Coopération inter-laboratoires.

La coopération entre laboratoires de recherche est une tradition universitaire, à l'échelle nationale et internationale, dans laquelle s'inscrit pleinement l'ENST.

D'une manière générale, il s'agit de lancer des projets communs de recherche, de cotutelle, de co-publications, d'organisation et de participation aux congrès, etc.

\*Encourager la participation aux manifestations scientifiques (Séminaires, congrès...) et les publications dans des revues de renommée.

\*Rechercher des opportunités de financement, autres que celles offertes par le ministère de tutelle.

\*Promouvoir l'intégration de l'Ecole dans des projets internationaux via divers canaux (Réseaux et programmes internationaux).

## **V.4. Volet professionnalisation.**

Une des préoccupations principales de l'Ecole est de préparer au mieux nos diplômés à réussir leur projet professionnel. En plus d'une indispensable opération d'adaptation des offres de formation aux besoins du monde professionnel, que les équipes pédagogiques prennent assidument en charge, diverses actions sont envisagées.

\*Une attention particulière est accordée à l'apprentissage pratique.

Une vaste opération de montage de laboratoires et d'ateliers dédiés aux travaux pratiques est lancée. L'Ecole sera dotée prochainement de nouvelles structures avec de nouveaux équipements afin de renforcer les moyens de formation pratique déjà existants.

Les stages en entreprise, une tradition de l'Ecole, sont à encourager.

\*Des démarches sont engagées auprès de nos partenaires socioéconomiques dans le but d'impliquer les cadres des entreprises dans la confection des programmes et dans l'encadrement pédagogique.

Des professionnels sont invités chaque année à animer des séminaires et des journées d'études à l'Ecole. Leur intervention directe dans l'encadrement demeure cependant très timide, malgré quelques expériences concluantes, que nous encourageons vivement.

\*La promotion du savoir faire, de l'innovation et de l'esprit d'entrepreneuriat est pour nous un objectif majeur.

Il est prévu dans cette optique l'ouverture prochainement d'un laboratoire, appelé FabLab, dédié à la création et à l'innovation à travers des projets initiés par des étudiants ou des enseignants. Par ailleurs, afin de sensibiliser et initier les étudiants à l'entrepreneuriat, nous avons installé à l'Ecole, en partenariat avec l'ANSEJ, une structure de préparation et d'aide à la création d'entreprises, appelée "Maison de l'Entrepreneuriat".

## **V.5. Volet promotion du label de l'Ecole.**

La réputation de l'Ecole et sa reconnaissance en tant qu'établissement de qualité est à placer au plus haut niveau de nos préoccupations et objectifs. Il va sans dire que la tâche est des plus rudes et nécessite une stratégie ambitieuse et des actions bien étudiées, diverses, mais bien ciblées, et laborieuses. Nous donnons ci-après un aperçu global des options jugées importantes tant sur le plan national qu'international.

\*Adapter les programmes à des standards qui assurent la reconnaissance et l'attractivité à nos offres de formation.

\*Ouvrir l'Ecole à la collaboration.

Il s'agit de multiplier les projets de collaboration à même d'ouvrir des perspectives de mobilité des enseignants et des étudiants, de projets de recherche communs, de cotutelles de thèses, de co-diplomation, etc. Ces éléments plaident en faveur d'une bonne réputation de l'Ecole.

\*Encourager l'activité et la production scientifique.

Les publications scientifiques, l'organisation, ou co-organisation, et la participation aux manifestations scientifiques sont des indicateurs de la bonne santé et la reconnaissance d'une institution universitaire.

\*Favoriser la mobilité des enseignants et des étudiants.

Les enseignants et les étudiants en mobilité sont les meilleurs ambassadeurs de l'institution.

\*Promouvoir les échanges d'expériences dans le domaine de la pédagogie.

Il est dans les traditions de l'Ecole d'inviter chaque année des enseignants chercheurs pour des conférences ou des journées d'études. Par ailleurs, nous prévoyons toujours d'inclure dans nos projets de collaboration la possibilité d'accès aux supports pédagogiques disponibles chez nos partenaires.



\*Promouvoir l'intégration aux programmes et réseaux institutionnels.

Ces espaces constituent un environnement favorable à la collaboration scientifique et technique, au montage de projets à caractère international, à la mobilité des enseignants et des étudiants, aux co-encadrements et cotutelles, etc. Ils offrent par ailleurs des possibilités de financement considérables pour divers projets.

\*Encourager les initiatives individuelles, ou de groupe, à établir des contacts, des échanges et des relations avec leurs pairs.

Cette démarche, sous-tendant généralement les protocoles d'accord entre les établissements, a largement prouvé son efficacité dans la construction de projets de collaboration fructueux. Conscients de l'importance capitale de l'engagement de l'individu, nous ne nous étonnons guère qu'il en soit ainsi. Raison pour laquelle nous privilégions fortement cette voie.

## **V.6. Volet accompagnement des étudiants.**

L'encadrement de l'étudiant et son accompagnement sont pour nous une activité centrale, de la plus haute importance. De la qualité de cette tâche dépend la réussite de nos étudiants tant dans leur projet d'études que professionnel. La réputation de l'Ecole et sa reconnaissance en sont, au demeurant, étroitement liées. Diverses dispositions sont mises en œuvre pour placer nos apprenants dans les meilleures conditions de succès et d'épanouissement.

\*Prise en charge, accueil et orientation convenables de l'étudiant dès son arrivée, pour sa première inscription.

Des portes ouvertes sur l'Etablissement sont organisées chaque année avant la campagne des inscriptions. Elles permettent, grâce à la mobilisation des enseignants et d'un personnel qualifié, aux nouveaux bacheliers de s'informer sur le type de formations offertes par l'Ecole, sur les procédures et moyens mis en œuvre pour l'encadrement des étudiants, etc.

\*Multiplier les sorties et visites en entreprises.

Outre les stages pratiques obligatoires en entreprise, nous encourageons l'organisation des sorties et des visites initiées par les enseignants et leurs étudiants. Sans valeur contraignante, se passant toujours dans une bonne ambiance, ces sorties suscitent l'intérêt des étudiants et favorisent la convivialité et la vie de groupe.

\* Mise en place d'un processus de tutorat.

Des enseignants et des étudiants en Master sont sollicités pour prendre en charge en tutorat les nouveaux étudiants.

\*Développer le sentiment d'appartenance à l'Ecole.

Il s'agit d'amener les étudiants à se sentir concernés par la vie de l'Ecole ; en les impliquant notamment dans l'organisation des manifestations et même dans la gestion, à travers leurs représentants dans différents organes.

\*Promouvoir les activités culturelles et sportives.

L'Ecole dispose actuellement d'un club scientifique (Einstein) et des clubs sportifs.

Des espaces (terrains et salles) sont mis à la disposition de la communauté pour les activités sportives et culturelles. Le service des activités culturelles et sportives est chargé de l'organisation, du suivi et de la programmation dans ce domaine.

\*Préparer les étudiants à la vie professionnelle.

Au premier degré, il est question d'assurer une bonne formation en mettant l'accent sur le côté pratique (Travaux pratiques et stages). Promouvoir l'insertion dans la vie professionnelle requiert cependant d'autres outils. Dans cette optique, nous estimons que la préparation à l'entrepreneuriat est d'une grande importance. Pour ce faire, l'Ecole s'est dotée d'une "Maison de l'Entrepreneuriat", en étroite collaboration avec l'ANSEJ. Outre la sensibilisation, cette structure offre aux étudiant.

ts intéressés, ou porteurs de projets, une formation de base au métier d'entreprendre.

\*Promouvoir la mobilité sur le plan national et international.

Placer l'étudiant dans d'autres environnements est très enrichissant, à plus d'un titre. Le brassage des populations d'étudiants est déjà en lui-même un élément d'épanouissement et de développement. La mobilité permet à l'apprenant de connaître diverses manières d'encadrement, d'avoir accès à des moyens de formation autres que celles offertes par son établissement, d'enrichir ses connaissances, de développer d'autres aptitudes, de se familiariser avec d'autres approches pour mieux appréhender son projet d'étude et professionnel, etc.

Des démarches sont initiées auprès des établissements universitaires pour lancer des projets de mobilité à l'échelle nationale et internationale

\*La maîtrise des langues étrangères est une option que nous encourageons.

La connaissance des langues est un atout, parfois déterminant, favorisant l'insertion professionnelle, en particulier à l'international. Un Centre d'Enseignement Intensif des Langues (CEIL) est en cours de réalisation pour répondre à ce besoin.

\*Maintenir le contact avec les anciens élèves de l'Ecole.

Suivre le parcours des diplômés de l'Ecole et maintenir le contact avec eux, en plus d'être un indicateur de la qualité du produit de formation, peut offrir des opportunités d'insertion professionnelle aux étudiants en formation, au terme de leur cursus. Pour privilégier cette voie une rubrique sur le site Web de l'Ecole est mise à la disposition des étudiants.

## VI. Mise en place d'une démarche d'évaluation des performances

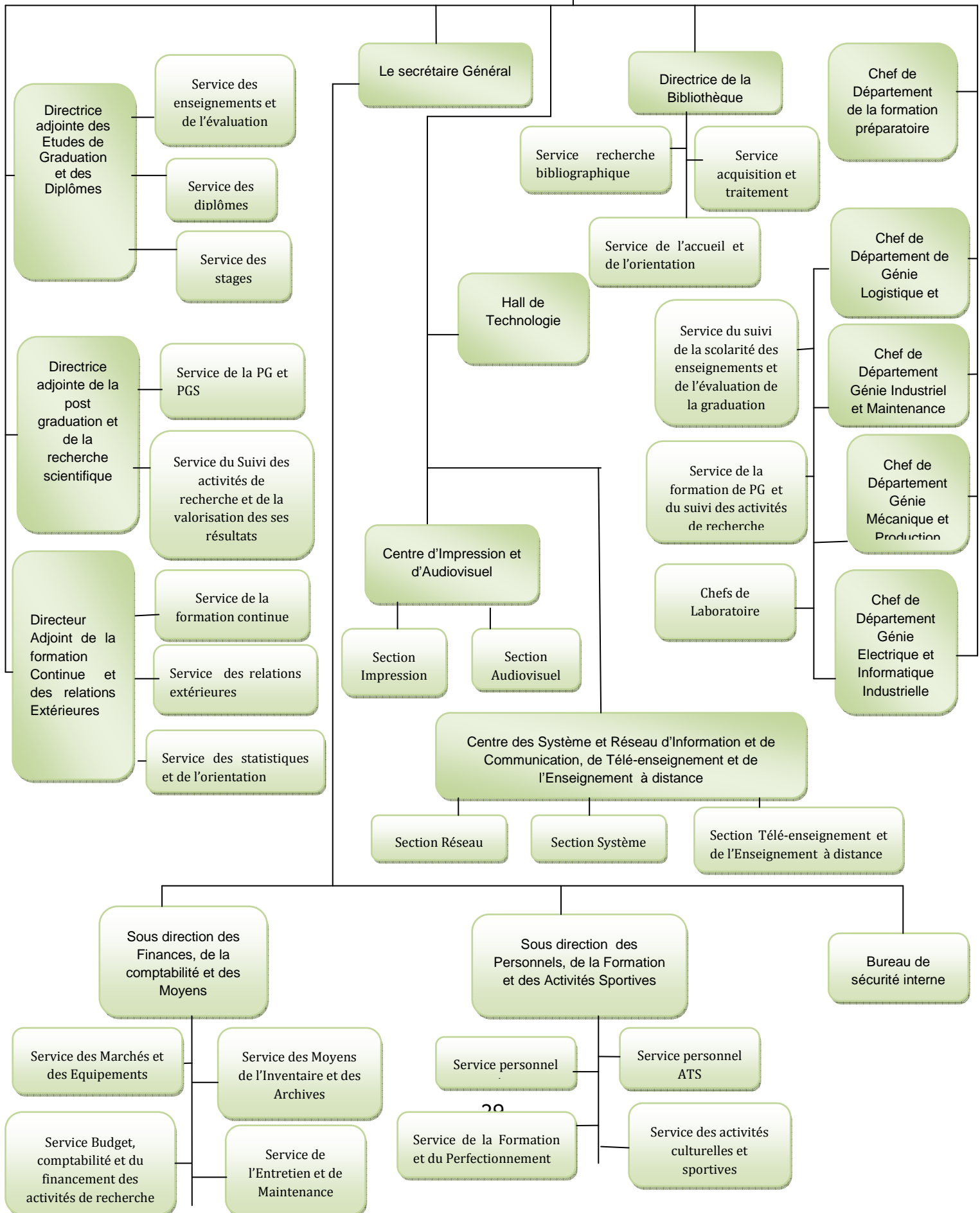
Tout projet obéit à une démarche allant de la conception aux réalisations, en passant par différentes étapes nécessitant des évaluations sur la base de critères et indicateurs prédéfinis. Dans cette optique, s'inscrivant pleinement dans la voie de la modernité et du progrès continu, visant la qualité et la reconnaissance tant à l'échelle nationale qu'internationale, l'Ecole s'est dotée d'une cellule d'assurance qualité depuis novembre 2016. Sa mission principale consiste en l'évaluation des activités de l'Ecole dans différents domaines, selon des critères établis par la CIAQES.

Les bilans et évaluations produits par l'équipe de la cellule assurance qualité, permettent en premier lieu d'avoir une visibilité sur la qualité des prestations de l'Ecole et son évolution. Ils constituent par ailleurs une matière à réflexion pour d'éventuelles améliorations et pour mieux préparer l'Ecole aux évaluations externes, indispensables pour toute reconnaissance en matière notamment de labels ou accréditations. Il est à souligner que nous accordons à ce processus une importance d'ordre stratégique. La finalité étant de l'intégrer dans les traditions et pratiques courantes de l'institution.

# Annexe

# I. Organigramme

## Le directeur de l'Ecole



## II- Offres de formation.

### \*\*Département de Génie Logistique et Transport.

Diplôme	Filière / Spécialité
Licence	<b>Génie Logistique et Transport</b> / Transport et Logistique.
Master	<b>Ingénierie des Transports</b> / Génie Logistique et Transport.

### \*\*Département de Génie Electrique et d'Informatique industriel (GEII).

Diplôme	Filière / Spécialité
Licence	<b>Génie Electrique et Informatique Industrielle</b> : / Télécommunications. / Automatismes et Systèmes.
Master	<b>Génie Electrique et d'informatique Industriel</b> : / Systèmes Embarqués.

### \*\*Département de Génie Industriel et Maintenance (GIM).

Diplôme	Filière / Spécialité
Licence	<b>Génie Industriel et Maintenance</b> : / Maintenance Industrielle.
Master	<b>Génie Industriel et Maintenance</b> : / Management et Ingénierie de la Maintenance Industrielle.

### \*\*Département de Génie Mécanique et Génie de Production (GMP).

Diplôme	Filière / Spécialité
Licence	<b>Génie Mécanique et Productique</b> : / Conception de Produits industriels.
Master	<b>Génie Mécanique et Productique</b> : / Ingénierie des Systèmes Mécaniques.

### III-Effectif étudiants.

Année universitaire	Licence		Master		Total
	M	F	M	F	
2009-2010	173	28	/	/	201
2010-2011	242	96	/	/	338
2011-2012	300	171	/	/	471
2012-2013	238	184	97	20	539
2013-2014	257	169	149	80	655
2014-2015	265	155	138	117	675
2015-2016	361	222	115	100	798
2016-2017	448	293	114	74	929
2017-2018	304	206	124	86	720
	<b>Classes Préparatoires</b>				
	<b>M</b>		<b>F</b>		
2017-2018	145		100		245

**M** : Masculin ; **F** : Féminin

### IV - Nombre de diplômés de l'année 2009 à l'année 2017

Année universitaire en cours	Licence		Master		Total
	M	F	M	F	
2009-2010	/	/	/	/	/
2010-2011	/	/	/	/	/
2011-2012	99	21	/	/	120
2012-2013	76	62	/	/	138
2013-2014	67	69	56	15	207
2014-2015	58	44	59	53	214
2015-2016	68	38	55	57	218
2016-2017	85	59	43	37	224

**M** : Masculin ; **F** : Féminin

## V -Encadrement pédagogique :

Année	Pr	MCA	MCB	MAA	MAB	Assistants	Total
2009	01	/	/	/	/	/	01
2010	01	00	02	04	18	/	25
2011	01	01	04	17	15	/	38
2012	01	01	07	21	24	/	54
2013	01	01	11	33	19	/	65
2014	01	02	10	30	18	/	61
2015	01	03	11	42	30	/	87
2016	04	02	18	51	15	/	90
2017	04	04	24	56	05	/	93

**Remarque :** Il est à noter qu'en raison d'un déficit en encadrement, l'école emploie des contractuels et des vacataires pour y remédier. Pour l'année en cours le nombre de contractuels est de 04 et les vacataires sont au nombre de 40.

## VI-Personnels administratifs, techniques et de services

Année	Administratifs		Techniques		services		S/Total		Total général
	P	C	P	C	P	C	P	C	
2009	01	/	/	/	/	/	01	/	01
2010	16	/	06	/	/	07	22	07	29
2011	24	/	06	/	/	11	30	11	41
2012	31	/	11	/	/	08	42	08	50
2013	36	/	15	/	/	18	51	18	69
2014	44	/	18	/	/	24	62	24	86
2015	49	/	19	/	/	27	68	27	95
2016	47	/	18	/	/	26	65	26	91
2017	46	/	18	/	/	25	64	25	89

P : permanent, C : contractuels

## VII-Infrastructures pédagogiques et scientifiques.

Désignation	Nombre
Amphi de capacité de 200 places chacun	05
Salle TD de capacité de 30 places	31
Salle TP de capacité de 16 places	12
Grande Salles de capacité de 100 places	03
Laboratoire langues	En cours de Réalisation
Locaux laboratoires de recherche	En cours de Réalisation
Bibliothèque	01